

# FÊTE DES VOISINS

DANS TOUTE LA VILLE

Vendredi 17 mai 2019



Bonjour !

**Vous avez retiré un dossier pour organiser la fête des voisins dans votre quartier. Cette opération se déroule chaque année en France.**

**Chaque année, les Messins sont plus nombreux à participer, invités par leurs voisins dans les quartiers de Metz.**

**Nous vous remercions de rejoindre vous aussi cette initiative citoyenne !**



## VOS COORDONNÉES

### Organisateur du repas de quartier

- Association • Nom de l'association .....
- Particulier
- Locataire d'un bailleur social (précisez lequel .....) )

### Responsable de la fête des voisins

Nom ..... prénom .....

Adresse/quartier .....

Code postal ..... ville .....

Tél. .... N° de mobile .....

E-mail .....

### Facultatif\*

#### Pour mieux vous connaître

Avez-vous déjà organisé un repas de quartier ?  Oui  non

Si oui, en quelle année et sur quel quartier ? .....

\*Ces réponses ne sont pas obligatoires. Ces informations sont protégées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, (art. 34 Loi informatique et libertés).

### PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Nom du référent .....

Mairie de quartier .....

Tél. .... Mail .....

N° Dossier .....

Quartier .....

Date de l'Enregistrement .....

# VOTRE REPAS DE QUARTIER

À CHACUN D'INVENTER SA FÊTE DES VOISINS !

La formule est interprétée différemment selon les habitants

- Vous êtes un nouvel arrivant et vous souhaitez faire connaissance avec votre voisinage,
- vous souhaitez apporter votre touche à l'animation de votre quartier, de votre rue, de votre immeuble, de votre impasse... et partager un moment de convivialité avec vos voisins,
- vous souhaitez perpétuer la tradition de repas de rue existante dans votre quartier et cette année...

**C'EST À VOUS DE JOUER !**

**PIQUE-NIQUE, APÉRITIF DÎNATOIRE, DÎNER...**

**TOUTES LES FORMULES SONT POSSIBLES ET À ORGANISER DE 18 H À 23 H**

## VOTRE PROJET

Horaires de : ..... H à ..... H (de 18 h à 23 h maximum)

Adresse de la manifestation .....  
.....  
.....  
.....

**Merci de cocher la case correspondante**

- Rue\*     Impasse\*  
 Place\*     Square  
 Cour d'immeuble  
 Voie privée avec barrière\*  
 Voie privée sans barrière     Autres

Nombre de voisins attendus .....

**Merci de décrire en quelques lignes votre projet**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**LA LIVRAISON SERA  
RÉALISÉE LE 14, 15 ET 16  
MAI EN JOURNÉE**

**LE MATÉRIEL  
SERA RÉCUPÉRÉ  
PAR LE SERVICE  
MANIFESTATION  
LES 20 ET 21 MAI**

**Je demande une autorisation d'occupation de l'espace public. Précisez votre demande (occupation d'une place, d'un espace de stationnement, d'une emprise sur la voirie)**

Merci de nous indiquer sous forme de plan (sur papier libre) l'implantation de votre manifestation et son emprise sur l'espace public (pour vous aider, des fonds de carte sont disponibles sur le site internet de la Ville de Metz [www.geo.metz.fr](http://www.geo.metz.fr))

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# PARTICIPATION DE LA VILLE DE METZ

La Ville de Metz vous accompagne pour organiser votre fête des voisins : commande et livraison gratuite de matériel (tables et bancs ou chaises), mise à disposition d'invitations et d'affichettes. À vous d'inventer le reste !

## Aide matérielle :

- Je souhaite demander le soutien logistique des services de la ville (prêt de chaises, tables, bancs...)

Selon la disponibilité du matériel, les services municipaux peuvent vous proposer des tables, des chaises, des bancs.

Nombre de tables : .....

Nombre de chaises : .....

Nombre de bancs : .....

Les quantités de matériel disponibles sont limitées. Les particuliers sont prioritaires.

## Adresse complète de livraison du matériel et de son stockage :

.....  
.....  
.....  
.....

## IMPORTANT

- Aucun stockage ne pourra avoir lieu sur l'espace public. Vous devrez prévoir un lieu sécurisé.
- Votre responsabilité est engagée. En cas de dégradation du matériel prêté, la mairie pourra vous demander d'en rembourser la valeur.

## Personne responsable du matériel mis à disposition et chargée de le réceptionner :

Nom .....

Prénom .....

Tél. Fixe .....

Tél. Mobile (obligatoire) .....

Commentaires .....

.....

.....

## POUR LES ASSOCIATIONS

**Assurance obligatoire**  
(joindre une attestation)

- Veuillez joindre une attestation d'assurance (obligatoire) pour les matériels. Extension pour biens confiés par une tierce personne.

Valeur d'une table : 3 €  
d'une chaise : 1 € | pour 4 jours  
d'un banc : 2€

## POUR LES PARTICULIERS

**Remplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous**

Je soussigné(e) .....

M'engage sur l'honneur à rembourser les dégradations qui pourraient être occasionnées au matériel prêté par la mairie de Metz dans le cadre de la fête des voisins 2019. À Metz, le .....

**Signature obligatoire**

## INVITEZ VOS VOISINS !

- Vous souhaitez un kit de communication (affichettes, invitations personnalisables, tracts, autocollants).

Vous venez de remplir votre dossier de manifestation pour l'organisation d'un repas de quartier. Ce dossier est à retourner avant le **3 mai 2019** (délai de rigueur) à votre mairie de quartier. Vous recevrez prochainement des services de la ville, un accusé de réception vous informant de la prise en compte de votre manifestation.

**LA VILLE DE METZ  
ET SES SERVICES VOUS  
SOUSHAITENT UNE AGRÉABLE  
FÊTE DES VOISINS !**

# MÉMENTO

## de l'organisateur

### La Patrotte - Metz Nord

76 route de Thionville  
mqpatrotte@mairie-metz.fr

### Metz Centre / Les Îles

1 place d'Armes J. F. Blondel

### Le Sablon

4-6 rue des Robert  
mqsablon@mairie-metz.fr

### Plantières / Queuleu

1 rue du Roi Albert  
mqqueuleu@mairie-metz.fr

### Bellecroix

13 rue de Toulouse / 2 rue des Char-  
rentes  
mqbellecroix@mairie-metz.fr

### Borny

4 boulevard de Provence  
mqborny@mairie-metz.fr

### VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- Prendre en charge la sécurité générale sur le site pendant toute la durée de la manifestation ;
- Éviter tout bruit pouvant gêner le voisinage après 23 h ;
- Ne pas installer de sonorisation ;
- Ne pas installer d'aménagement sur la chaussée circulée pouvant rendre difficile l'intervention des secours ;
- Ne pas organiser de barbecue ou installer du matériel de cuisson sur la voie publique ;
- Prévoir de stocker le matériel municipal dans un local fermé à clef ;
- Fournir une attestation d'assurance pour les associations (extension pour biens confiés par une tierce personne) ou une attestation sur l'honneur pour les particuliers.

**Allo mairie**

**0 800 891 891**

Service & appel  
gratuits

